

# ARDENNE **ECONOMIQUE**

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES ARDENNES

# 2009



ensemble,  
nous avons la capacité de  
façonner notre avenir



ENTREPRISE P 4 à 7 - COMMERCE P 8 & 9 - INFRASTRUCTURES P 10 & 11  
SERVICES P 13 - ÉCONOMIE P 14 & 15 - INTERNATIONAL P 17 & 19  
ÉCHOS P 21 & 23 - FORMATION P 24 & 25 - PARTENARIAT P 26



© Bruno Gouhoury

Géraud Spire

## La question que nous devons nous poser n'est pas « que va-t-il arriver ? » mais « que puis-je faire ? ».

Première Chambre en 1997 issue d'une fusion, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes est, comme le réseau consulaire, à un tournant de son histoire.

### Gouvernance et pragmatisme

Compétence partagée, l'économie, domaine d'excellence du monde consulaire, devient un domaine d'intervention convoité par les collectivités territoriales. Dans un environnement économique en pleine mutation, la concurrence des actions publiques s'exacerbe. Nous devons cependant garder pour objectif l'intérêt des entreprises.

### Vouloir, c'est pouvoir

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes, représentant les intérêts de plus de 7 000 entreprises industrielles, de commerce et de services, a pour principale mission de veiller à l'optimisation de la ressource fiscale. A ce titre, son premier objectif est le renforcement de la cohérence de l'action publique.

Face à la conjoncture actuelle et aux problèmes de financement rencontrés par les ressortissants, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes met en service un numéro spécial :

**« CCI URGENCE ENTREPRISES »**

**0 800 810 108**

L'objectif est d'accompagner au plus près les entreprises impactées par la crise et de les orienter en fonction des difficultés rencontrées.

**Ensemble, nous avons la capacité de façonner notre avenir.**

*A vous toutes et à vous tous, je vous présente, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, mes meilleurs vœux.*

Géraud Spire

Président de la CCI des Ardennes

**Ujef**  
L'INFORMATION  
D'ENTREPRISES

"Ardenne économique", trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes,  
18 A, avenue Georges Comeau 08000 Charleville-Mézières.  
Tél : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22.

e-mail : ardenneeconomique@ardennes.cci.fr

Directeur de la Publication : Géraud SPIRE.

Comité de rédaction : Géraud SPIRE - Jean-Claude CHEF - Jean-Pierre LEGROS

Jean-Claude SAVOY - Stella DMYTRYK - Emmanuelle LESIRE.

Agence Conseil : Essentiel SDM - Tél : 03 26 04 04 07.

Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Yves-Marie LUCOT.

Régie Publicitaire : Palm Communication - Tél : 03 24 56 03 03.

Impression : SOPAIC IMPRIMERIE. Rue Fr. Urano - 08000 WARCQ

Tirage : 9 500 exemplaires - Abonnement annuel : 6 euros.

Dépôt légal : décembre 2008 - Publication membre de l'U.J.J.E.F.

Reproduction interdite sauf accord préalable.

# La performance résonne dans les tambours d'Electrolux

A Revin, l'unique usine française du groupe suédois emploie 597 salariés qui ont fabriqué en 2008, 620 000 lave-linge de moyenne et de haute gamme. Ce sont des appareils si bien conçus sur place qu'ils sont récompensés en France et en Allemagne par les spécialistes de la consommation des ménages.

**D**ès que les ventes augmentent en Europe, nous pouvons ici à Revin augmenter la production”, explique Régis Chainot, directeur du site industriel d'Electrolux, qui au fond d'une vallée encaissée, au pied d'une montagne protectrice et au bord de la Meuse, s'étend sur 46 000 m<sup>2</sup> dont 42 000 sont couverts par une très grande usine. Elle abrite quatre longues chaînes de fabrication de machines à laver et les unités d'emboutissage, de plasturgie et de peinture des pièces usinées approvisionnant les lignes d'assemblages. Leur rythme de travail est impressionnant : 330 machines à laver à l'heure, soit un appareil toutes les 11 secondes. *“Fin octobre 2008, le site avait fabriqué 540 000 appareils, poursuit le directeur. Notre prévision cette année s'établit à 620 000 appareils fabriqués. Et nous ne disposons que de deux jours de stocks, soit 7 000 appareils”.*

Ils sont en effet stockés dans un long bâtiment sur pilotis qui longe la grande usine et l'esplanade d'où s'ébranle chaque jour une noria de semi-remorques.

## Quinze marques de référence

Outre sa très riche histoire industrielle qu'inaugura en 1882 le Belge Arthur Martin (les cuisinières), l'originalité du site industriel d'Electrolux à Revin est qu'il produit toutes les machines à laver, moyenne et haute gammes, à chargement par le haut du groupe suédois (le modèle « Top », contrairement au modèle « Front » se chargeant sur le devant).

Et cela pour les marques européennes qui appartiennent au groupe telles les marques Faure, Arthur Martin, Electrolux, Zanussi, Rex, Rosenlew, AEG, Husqvarna, Zoppas, etc.





Le site industriel d'Electrolux à Revin est spécialisé dans la fabrication de lave-linge se chargeant par le haut.

*“Nous produisons 280 modèles de lave-linge à chargement par le dessus, 280 modèles dans 15 marques différentes distribuées dans 38 pays”, souligne Régis Chainot. Le modèle « Top », quelle que soit sa marque, n'est pas encombrant avec ses 40 cm de large et ses 60 cm de profondeur (ou 85 cm de haut). Il est facile à loger et très ergonomique. C'est en Europe et particulièrement en France et en Allemagne que se concentre le plus grand nombre de foyers de consommateurs.*

En volumes, l'usine Electrolux de Revin expédie 33% de sa production en France, 26% en Russie et dans les ex-pays de l'Est, 15% en Allemagne, 8% à Hong Kong en Israël et en Algérie, 6% en Scandinavie comme en Italie et 2% en Espagne comme au Benelux.

### L'innovation, un gage de bel avenir

De surcroît, l'usine de Revin abrite un centre Recherche & Développement (avec laboratoires d'essais et d'endurance) qui contribue au progrès d'Electrolux dans le monde. 27 techniciens et ingénieurs conçoivent des produits nouveaux et améliorent sans cesse les plus récents (qualité, technique et coût de fabrication). Et les activités à Revin de ce centre de R & D d'Electrolux sont un gage supplémentaire de la pérennité de l'usine.

*“Au sein du groupe, nous sommes l'unique site industriel à produire des lave-linge « Top » de moyenne et haute gammes, assure son directeur. Nous demeurons son pôle de compétences pour les produits Top. On y tient beaucoup. Mais cela passe obligatoirement par l'innovation en permanence. Nous concevons déjà de nouvelles machines à laver aux programmes plus rapides, au chargement du tambour plus performant et à la consommation d'énergie plus réduite”.*



Jean Fairy, Responsable Technique Produit, et Régis Chainot

## Des lave-linge qui satisfont les consommateurs

En 2006, Electrolux à Revin a lancé la production du projet « Claudia », un lave-linge se chargeant par le haut, très innovant et décliné en plusieurs modèles. Après deux ans de conception et de mise au point, le groupe suédois a investi 15 M d'euros sur son site de Revin afin de développer la fabrication des lave-linge du projet Claudia.

*“Et nos produits alignent aujourd'hui les meilleures performances du marché”, renchérit Régis Chainot. De fait cette année, des lave-linge « Top » fabriqués à Revin ont été distingués par une grande enquête du magazine « Que Choisir ? » (N° 463 d'Octobre 2008). Les appareils d'Electrolux (de marque AEG, Faure et Electrolux) ont obtenu d'excellents classements*

après des tests de lavage, de rinçage, d'essorage, de consommation d'eau et d'électricité, de niveau sonore et de facilité d'emploi. Qui plus est, l'institut allemand indépendant de la consommation des ménages, le Stiftung Warentest, a de son côté loué de la même façon les performances des lave-linge « Top » (de marque Quelle et AEG) fabriqués par Electrolux à Revin.

# La CCI vous propose les « Business Dating du SFIA »

A l'invitation de la CCI des Ardennes, un acheteur d'un grand groupe vient rencontrer durant une matinée les chefs d'entreprises du Savoir Faire Industriel des Ardennes (SFIA).

Cet acheteur patenté leur présente la politique d'achat de son groupe avec les différents services acheteurs et les contacts inhérents. Il leur décrit les sous-traitances dont il a besoin. Ce type de contact commercial collectif s'appelle le Business Dating.

C'est un échange immédiat entre un grand donneur d'ordres et ses sous-traitants éventuels. Par l'entremise du SFIA qui valorise les entreprises industrielles ardennaises auprès des donneurs d'ordres, les Business Dating leur permettent de se diversifier rapidement et d'approcher concrètement de nouveaux marchés

La première rencontre « Business Dating du SFIA » s'est déroulée le 7 novembre. La CCI avait invité dans ses locaux à Charleville-Mézières, Lionel DIAS, acheteur des composants mécaniques chez Décathlon.

Une vingtaine de chefs d'entreprises ont écouté cet acheteur leur exposer la politique d'achat du groupe Décathlon, sa recherche concrète de produits industriels et pris contact directement avec l'acheteur en vue de développer un courant d'affaires. La CCI organisera une matinée « Business Dating du SFIA » par trimestre.

Contact : C. Sophie Pécheux  
mail : [cspecheux@ardennes.cci.fr](mailto:cspecheux@ardennes.cci.fr) - Web : [www.cci.sfia.fr](http://www.cci.sfia.fr)

## Bilan à mi-parcours du Lean Manufacturing dans les Ardennes

Le Lean Manufacturing est une démarche d'origine japonaise d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Elle permet de conduire des plans d'actions à l'issue d'un diagnostic et d'inscrire l'entreprise dans une dynamisation continue de ses performances.

Onze entreprises (Fonderie Beroudiaux, Guerletub, Vauché SA, Olfa, Arti Production, Schulman Plastics, Colin Milas, Advanced Carrier Products, Jayot-LCAB, Plafometal, Compas) se sont engagées à suivre les séminaires de Lean Manufacturing organisés par la CCI des Ardennes et l'UIIM. Ces onze PMI emploient chacune entre 15 et 144 salariés et en totalisent 604.

Elles fabriquent des objets en fonte, des résines thermoplastiques, des ossatures de plafonds suspendus, des unités de traitements des déchets, découpent des métaux, les emboutissent ou les forgent.

Six entreprises ont terminé la première phase du Lean Manufacturing, le diagnostic.

Elles appliquent les plans d'action définis à la suite du diagnostic. Ces plans concernent par exemple l'amélioration de l'espace de travail (5S) des méthodes de rangement, les changements d'outils, la réduction des stocks ou l'organisation des expéditions. Le deuxième groupe de cinq entreprises s'est engagé au début de novembre 2008 dans le processus de diagnostic qui sera effectif en juin 2009.

Contact : Nicolas Toussaint - tél : 03 24 56 62 89  
mail : [ntoussaint@ardennes.cci.fr](mailto:ntoussaint@ardennes.cci.fr)

## Entreprises en difficulté : la CCI des Ardennes se mobilise

Pour faire face aux difficultés rencontrées dans la conjoncture actuelle, la CCI met en service un numéro spécial

« CCI URGENCE ENTREPRISES »

0 800 810 108

A l'écoute, la CCI des Ardennes accompagne les entreprises, les oriente et les met en relation avec des experts de la crise.

## Ardennes Ecobiz vous fait entrer dans la communauté « Performance Industrielle »

Grande plateforme d'échanges, le site [www.ardennes-ecobiz.fr](http://www.ardennes-ecobiz.fr) s'adresse en particulier aux acteurs industriels des Ardennes et aux prestataires de services à l'industrie (chefs d'entreprise, directeurs industriels, et responsables de la production, des méthodes ou des relations humaines).

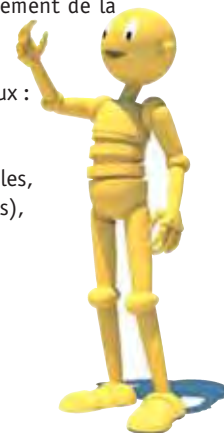
Le site permet notamment de capitaliser les connaissances et offre à ses adhérents de l'information spécifique et très bien ciblée et des avis d'experts.

Il propose en outre des réunions thématiques et bien d'autres possibilités d'échanges qu'il faut découvrir dès à présent. Leurs thématiques sont aussi variées que l'énergie et l'environnement (management environnemental, pollution, économie d'énergie), l'innovation (soutien à l'innovation, réseau), les normes et les réglementations (droit et fiscalité, qualité, sécurité) ou l'organisation et le management (achat, amélioration continue, logistique, management de la production, ressources humaines).

Sur le site d'Ardennes Ecobiz, la communauté « Performance industrielle » déploie des rubriques indispensables à l'information des acteurs économiques locaux :

- l'annuaire des adhérents et des experts de la communauté,
- la liste à jour de ses rendez-vous et de ses événements,
- une rubrique de ressources documentaires (fiches méthodes, dates clés, liens utiles, informations réglementaires, dossiers de fonds enrichis et validés par des experts),
- des forums animés par d'autres experts qui permettent d'enrichir l'expérience de chaque adhérent à la communauté.

Contact : Nicolas Toussaint - tél : 03 24 56 62 89 - mail : [ntoussaint@ardennes.cci.fr](mailto:ntoussaint@ardennes.cci.fr)





Maora 3,  
le trimaran de plage pour tous.

# Rotoplus nous invite à prendre le large

7

Même par gros temps, Rotoplus tient fermement la barre de l'innovation et de la diversification.

L'entreprise, spécialiste du moulage des plastiques par rotation, installée sur la zone Ardennes Émeraude de Tournes-Cliron a présenté son trimaran au Midest puis au salon du nautisme qui se tenait du 5 au 14 décembre 2008 à Paris. Une petite révolution dans le milieu nautique.

## Les Ardennes, terre de productions nautiques

Déjà l'implantation d'Aérofleet à Givet, fabriquant de trimarans et de catamarans haut de gamme modifiait le large panel des produits fabriqués dans les Ardennes. Avec Maora, Rotoplus poursuit dans cette voie maritime et surtout démocratise la pratique des sports nautiques.

Lancé en mai 2008, le projet voit le jour 6 mois plus tard, avec comme leitmotiv : rendre le loisir nautique accessible. Fabriquées par rotomoulage, les pièces du Maora sont en polyéthylène. Solide et réparable, ce produit est devenu une alternative crédible, mais aussi imbattable d'un point de vue coût, aux coques en polyester et fibre de verre.

### Maora :

nom de l'Esprit qui donne aux pêcheurs d'Océanie le savoir pour parler aux requins (maniement sous l'eau d'une crécelle qui les attire) et les attraper.

### Maora, un trimaran de plage à moins de 1 600 euros

De la conception, à la commercialisation, en passant par la fabrication, Nautyls, la division marine de Rotoplus assure toutes les étapes et est capable de produire 20 trimarans par jour. Commercialisé sur [www.maora.fr](http://www.maora.fr), chaque client choisit son coloris, sa voile et se fait livrer en colis son trimaran, partout dans le monde.

Facile à monter et à transporter, testé et approuvé sur les plages de la Rochelle, Maora est un voilier d'usage aisé, pour enfant comme pour adulte, du vrai débutant dans sa version sécurisante, à l'amateur de sensations qui peut ôter les flotteurs.

Contact : Nautyls - Parc d'activités Ardennes Émeraude  
rue Maurice Périn - Tournes - 08013 Charleville-Mézières cedex  
tél : 06 05 33 64 28 - mail : [commercial@rotoplus.fr](mailto:commercial@rotoplus.fr)  
web : [www.maora.fr](http://www.maora.fr)

## VOUZIERS

# Quand l'UCIA de Vouziers fait la foire...

L'Union Commerciale Industrielle et Artisanale de Vouziers que préside Jean-Louis Stévenin, agent d'assurance, rassemble quatre-vingts adhérents dont 80% sont des commerçants du chef-lieu de canton et des villages avoisinants.

**V**ouziers constitue un centre très commerçant (habillement, commerces de bouche, restauration, loisirs, équipements de la personne, artisanat, supermarché, etc) dont la zone de chalandise recense 15 000 consommateurs.

*"Nos effectifs d'adhérents sont en nette augmentation cette année, explique le président. Et nous avons un potentiel de progression très important en comptant quelque 200 autres commerces, agences ou ateliers d'artisans qui pourraient rejoindre l'UCIA de Vouziers".*

Elle participe de plain-pied au dynamisme commercial de la petite ville ardennaise, emploie une assistante à temps plein et est dotée d'un budget annuel de 60 000 euros.

Cette année, l'UCIA a organisé à



Jean-Louis Stévenin,  
président de l'UCIA de Vouziers

l'Ascension sa 55<sup>ème</sup> foire commerciale, accueillant durant quatre jours 140 exposants dans le centre-ville. Puis, une vingtaine de chalets se sont installés pour le marché de Noël du 19 au 21 décembre, accompagné d'une animation commerciale jusqu'au 31 décembre. Et pour la première fois en 2008,

un salon de l'automobile d'occasion avec sept exposants a été mis en place. L'UCIA bénéficie de l'ORAC (soutien logistique, optimisation de projets commerciaux, aménagements de vitrines et d'ateliers, etc) et des services de la CCI des Ardennes notamment pour constituer les dossiers de demandes de subventions publiques.

*"Grâce à ces soutiens très utiles qui nous aident à bien structurer notre union commerciale, nous avons le projet de réaliser à Vouziers une grande animation commerciale tous les deux mois"* affirme aujourd'hui Jean-Louis Stévenin qui prépare à Vouziers une nouvelle année chargée d'événements populaires.

Contact : UCIA Vouziers, 03 24 71 84 64

## Que faut-il faire pour développer le centre-ville de Charleville-Mézières ?

Le 18 décembre 2008, la CCI des Ardennes, la municipalité de Charleville-Mézières et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ont lancé une étude sur le développement des activités économiques du centre-ville de la ville chef-lieu des Ardennes.

**L'**étude dont le budget est de 35 000 euros, a été confiée après appel d'offres au cabinet AID Observatoire de Lyon, spécialiste du développement commercial des centres urbains.

Le cabinet interrogera en face à face les 350 entreprises commerciales du centre-ville de Charleville-Mézières de manière à connaître précisément leurs attentes et leurs besoins.

Le cabinet s'entretiendra par téléphone avec plus de 250 consommateurs carolomacériens choisis au hasard à propos de l'attractivité du centre-ville de Charleville-Mézières et des aménagements souhaités.

Pour dresser en conclusion un programme concerté de

développement du grand centre-ville, l'étude qui s'achèvera au début du mois de mars 2009, devra tenir compte de l'ouverture annoncée de parkings, de l'attractivité de la médiathèque, du réseau de transports collectifs, des évolutions du plan de déplacement urbain (PDU).

Il s'agira également d'étudier la possibilité d'établir à Charleville-Mézières un périmètre de droit de préemption de la commune sur les fonds de commerce et artisanaux et sur les baux commerciaux (loi du 2 août 2005).

L'étude devra déterminer les activités à sauvegarder selon l'attractivité des rues choisies.

Contact : Dominique Courtat-Guitton

tél : 03 24 56 62 46 - mail : [dcourtatguitton@ardennes.cci.fr](mailto:dcourtatguitton@ardennes.cci.fr)

# La CCI cultive l'esprit transfrontalier d'Artisan'Art

Les artisans ardennais en sont revenus enchantés. Ils y ont rencontré un public belge disposant d'un fort pouvoir d'achat et curieux de l'offre touristique des Ardennes si près de chez eux.

Artisan'Art, le 12<sup>ème</sup> salon belge des métiers d'art et de la gastronomie, s'est déroulé à Bruxelles les 8, 9, 10 et 11 novembre 2008. Ce salon international a réuni trois cents exposants et accueilli plus de 20 000 visiteurs.

Déjà à l'honneur lors des deux éditions précédentes, les Ardennes ont organisé cette année un stand des plus achalandés. La Chambre Economique des Ardennes avait invité sept artisans de métiers d'art, un fabricant de couleurs, deux décorateurs d'intérieur, un restaurateur et un marionnettiste qui a illustré le prochain Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières.



Sur le stand ardennais, le Comité Départemental du Tourisme (CDT) a présenté la Voie Verte et l'association Ardennes de France, tous les produits ardennais qu'elle labellise.

Les contacts avec le public belge d'Artisan'Art ont été nombreux à la grande satisfaction des exposants ardennais.

Cette troisième contribution des Ardennes à Artisan'Art génère des retombées économiques aux bénéficiaires des Ardennais et valorise les potentialités touristiques de leur département. Le salon Artisan'Art révèle aux Bruxellois que les Ardennes constituent pour eux – et les Belges en général – une destination touristique de proximité et de qualité (patrimoine, environnement, activités culturelles, etc).

Dès lors, la Chambre Economique des Ardennes a décidé de renouveler l'an prochain sa participation à Artisan'Art qui constitue à présent un relais important du département à Bruxelles, capitale européenne.

C'est une relation étroite que la CCI veut cultiver avec l'esprit des échanges transfrontaliers, en l'associant notamment aux outils informatiques de sa plateforme de collaboration transfrontalière.

Contact : Mathieu Parent,  
tél : 03 24 56 62 49

## Retour sur le Forum de la création-reprise d'entreprises

Vendredi 5 et samedi 6 décembre s'est déroulée la 5<sup>ème</sup> édition du Forum, organisée par la Chambre Economique des Ardennes, dans les locaux du CFAI à Charleville-Mézières.

Les organisateurs recensent cette année 163 porteurs de projets et 85 parcours personnalisés sur les 300 visiteurs reçus. Satisfaction du côté des organisateurs, mais aussi des exposants, notamment des financeurs, sollicités par des porteurs de projets très aboutis et plus travaillés que ceux des éditions précédentes.

**Mots d'ordre : simplification et facilitation**  
Ateliers techniques, conférences et témoignages, 30 exposants (stands) professionnels, tous les moyens humains et techniques étaient réunis pour répondre à toutes les attentes d'un porteur de projet, dans des espaces thématiques : conseils et accompagnements ; financements ; réglementation et organismes publics.

Grande nouveauté de cette édition, le parcours personnalisé. S'appuyant sur un questionnaire proposé dès l'entrée et rempli avec un collaborateur des Chambres le visiteur était guidé et orienté vers les exposants et services en adéquation avec son projet.

Il quittait le Forum équipé d'une véritable boîte à outils pour mener à terme son projet.

Contact : Jean-François de Rouville  
tél : 03 24 56 62 65



S'inscrivant dans l'opération régionale « Génération Entreprendre », ce Forum de la création-reprise d'entreprises fut cofinancé par l'Europe (FEDER), le Conseil régional de Champagne-Ardenne, le Conseil général et les trois chambres consulaires des Ardennes.



## Commerce en Fête : les lauréats ont été récompensés

La 2<sup>ème</sup> édition de « Commerce en Fête » s'est déroulée du 8 au 18 octobre dans les Ardennes. Elle a mobilisé quelques 200 commerçants et 14 unions commerciales industrielles et artisanales (UCIA) sur le thème « **mon commerçant, mon environnement** ». L'opération démontre toutes les qualités du commerce de proximité, ses capacités d'animation et l'implication des commerçants ardennais dans la vie de leur territoire.

Le 12 novembre à la Maison de l'Ardenne à Charleville-Mézières, en présence de Gérard Spire, président de la CCI, des représentants des UCIA, du conseil général, de l'association Ardennes de France et de différents sponsors, une cérémonie a récompensé les consommateurs lauréats de « Commerce en Fête ». Quelques 79 lots leur ont été remis (week-ends en bateau sur la Meuse, paniers de produits ardennais, invitations à découvrir le golf, ballades en quad, etc).

Contact : Landry Sattezi  
tél : 03 24 56 62 87  
mail : lsattezi@ardennes.cci.fr

9



## LA FRÉQUENTATION DES COMMERCES : quid du stationnement Gérard Spire réagit :

*“Pour être fréquentés, les cœurs de ville doivent être accessibles : le consommateur, le fournisseur, le commerçant, l'habitant, tout le monde doit pouvoir circuler et stationner aisément. Avec la piétonisation de la Place Ducale et l'ouverture d'un parking semi-enterré sur la ZAC Montjoli, le plan de stationnement carolomacérien est en pleine évolution. Le dialogue a été ouvert avec les commerçants du centre-ville, mais des incompréhensions et des insatisfactions demeurent. Des solutions de proximité doivent être trouvées pour ne pas léser l'activité économique de l'hyper-centre.*

*Suite aux échanges avec les commerçants lors des réunions organisées par la CCI, je propose, dans un souci d'équilibre autour de la Place Ducale, qu'on rende payante la Place Jacques Félix, très souvent saturée. En revanche, le parking Jean-Baptiste Clément devrait rester gratuit”.*



Erik Pilardeau et Nadia Eliet réfléchissent à l'aménagement du parc communautaire.

# Quand la Zone de Braux prend de l'ampleur

Située sur la commune de Bogny-sur-Meuse, cette zone d'une trentaine d'hectares s'est remplie d'entreprises en dix ans au point de rassembler 770 emplois. En 2010, la Zone d'Activités de Braux doit s'agrandir de 17 hectares, un projet intercommunal.

10

Ardenne économique n° 28 - 2008

**B**ogny-sur-Meuse compte 5 500 habitants dans une vallée encaissée au bord du fleuve des Ardennes. Certes, bien que prospère, cette commune de traditions industrielles et forestières qui recense 1 480 emplois, déplore un taux de chômage de 15% et un rapport quasi exclusif à la métallurgie et à la sous-traitance automobile.

*“Cependant, les avantages de Bogny-sur-Meuse sont importants, souligne Erik Pilardeau, maire de la commune. La main d'œuvre est dynamique, qualifiée et même qualifiante. Nous sommes situés à une heure de route de Charleroi et tout près des grands axes de communication de Charleville-Mézières (A34, gare du TGV). Sans compter l'exceptionnel environnement de la commune et le fait qu'elle s'inscrit dans le Bassin d'Emploi à Redynamiser (BER - exonérations fiscales de l'impôt, de la TP, de la taxe foncière et sur les cotisations sociales patronales)”.*

## Une force de vente attractive

Bogny-sur-Meuse peut aussi compter sur la réussite économique de sa zone d'activités au nord-ouest de la commune. La Zone de Braux s'étend sur des terrains situés au-dessus de la Meuse en conformité avec le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI). Elle a été créée en 1997. Elle viabilisait à l'époque cinq hectares. Aujourd'hui la Zone de Braux qui achève sa quatrième extension (12 hectares, un investissement de 2,8 M d'euros) rassemble 770 emplois. *“Il y avait trop d'usines enclavées dans le tissu urbain de Bogny-*

*sur-Meuse. La zone a été créée pour désenclaver ces usines”,* explique le maire. Erik Pilardeau et Nadia Eliet, première adjointe chargée des finances (11,5 M d'euros de budget communal) et du développement économique de Bogny-sur-Meuse constituent la force de vente de la Zone de Braux. Très réactive, la Municipalité peut réunir rapidement autour d'une table tous les intervenants pour une implantation d'entreprise. Ce dynamisme a permis à la commune de vendre en quatre ans sept parcelles de l'extension de sa zone. Les acquéreurs sont la Maroquinerie des Ardennes du groupe Hermès, le métallurgiste Norsteel, l'entreprise Batiss, la SCI Europia, l'usineur Umga et l'entreprise Ardenn'Acier (stockage). *(lire suite page suivante)*

## ENTREPRISES SITUÉES SUR LA ZA BRAUX

Entreprises	Activités	salariés
Ateliers des Janves	Forge et estampage	243
Bogny Récupération	Récupération de ferraille	1
C.C.M.S.	Déchèterie	1
Ent. Tisseront	Travaux Publics	20
Ent. Valloggia et Fils	Maçonnerie	14
ETS Blaise	Forge Acier Boulonnerie	38
ETS Carameaux	Tôlerie	100
ETS Leblond	Transport	7
ETS Martins	Travaux Publics et Maçonnerie	11
F.F.F.	Fabrication Ferronnerie Fixation	27
Hermès	Maroquinerie	224
Norsteel	Mécano-soudure	50
Seroma	Mécanique générale usinage	29

## Un parc équipé du très haut débit

La Zone de Braux doit de nouveau s'agrandir. La commune fera bâtir l'an prochain un lotissement de cinq parcelles de 1 000 m<sup>2</sup> chacune, lotissement destiné aux artisans. Bogny-sur-Meuse, qui dispose de réserves foncières, s'engage dans la réalisation « d'un parc d'activités communautaire » dont le maître d'ouvrage est la Communauté de Communes Meuse et Semoy (9 communes, 14 000 habitants). *"Il s'agit de viabiliser 17 hectares pour y accueillir des entreprises industrielles, de services, de négoce et des artisans",* affirme Erik Pilardeau, également président de la communauté de communes. *"C'est un investissement de 7,2 M d'euros avec l'aide de l'Etat, du conseil régional et du conseil général. Pour maintenir l'emploi sur place, il faut développer de nouvelles activités en dehors de la métallurgie. La première tranche du parc communautaire qui sera équipé du très haut débit devrait être prête en 2010".*

**Contact : Communauté de Communes Meuse et Semoy, 1 rue Etienne Dolet 08800 Monthermé tél : 03 24 36 08 61  
mail : ccmeuse.semoy@wanadoo.fr**

## UN CHEF D'ENTREPRISE MI-FIGUE MI-RAISIN



*"Dans la zone de Braux actuellement, mon entreprise n'a aucune possibilité d'extension, étant complètement entourée par des sociétés",* témoigne Guy Tutiaux, (notre photo) PDG de la société FFF (Fabrication Ferronneries Fixations).

Créée en 1992, cette PMI emploie sur place 26 salariés, couvre 1 600 m<sup>2</sup> d'ateliers et réalise un chiffre d'affaires de 2,3 M d'euros.

*"Ayant doublé l'activité en 8 ans, il m'a fallu acheter de l'autre côté de la route, en face de mon entreprise, un bâtiment de*

*stockage de 1 200 m<sup>2</sup>. Cette solution palliative est loin d'être productive et sécurisante",* souligne ce chef d'entreprise, mécontent de l'entretien de la voirie de la zone de Braux et de l'éloignement de la zone de l'autoroute A34. Toutefois, Guy Tutiaux reconnaît que la commune de Bogny-sur-Meuse, draine à elle de nombreuses activités de la vallée et fait vivre une main d'œuvre dynamique *"qui connaît bien la métallurgie".*

*"Il faut sans aucun doute étendre la zone de Braux, estime-t-il. Mais il faudra être attentif à bien dimensionner les surfaces des terrains afin de laisser une possibilité d'extension pour les nouvelles sociétés. Il faudra aussi consacrer des crédits aux réaménagements urbains de l'ancienne zone pleine à craquer".*

# Norsteel a choisi la ZA de Braux pour se développer

Trop à l'étroit sur les hauteurs du premier parc d'activités de Bogny-sur-Meuse, l'entreprise Norsteel (ex-FMC Créations Industrielles), appartenant au groupe français à capitaux américains Norinco (1 000 salariés, 150 M d'euros de CA), a investi 4,2 M d'euros dans la construction d'un site industriel plus important, sur une parcelle nouvellement viabilisée de la ZA de Braux IV.

*"Nous aurions pu rapprocher notre production de la fonderie du groupe Norinco située près de Beauvais",* explique Kim Van Roy, directeur général de Norsteel. *"Nous avons cependant choisi de demeurer à Bogny-sur-Meuse car nous tenions à conserver notre personnel hautement qualifié et très enthousiaste au projet de développement. De plus, nous avons reçu de la part de la municipalité de Bogny-sur-Meuse un soutien précieux et efficace pour la concrétisation de notre projet".*

À Bogny-sur-Meuse, Norsteel conçoit, fabrique et commercialise dans le monde entier, à travers le groupe Norinco, « des solutions techniques de couvertures de voirie » en acier galvanisé, aluminium et inox : des cadres, des tampons, des ensembles complets avec de nombreuses options brevetées (assistance par vérin, étanchéité, articulation, sécurisation, verrouillage,...) ainsi que des accessoires.

Les utilisateurs sont les délégations de service publique, les entreprises de télécommunication, les ports et aéroports, la RATP, la SNCF, Réseau Ferré de France (RFF), les sociétés de traitement des eaux,...

Le nouveau site de Norsteel est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008 et couvre 5 060 m<sup>2</sup> d'ateliers et 900 m<sup>2</sup> de bureaux et de locaux techniques et sociaux. L'effectif est constitué de 50 salariés en CDI et un nombre variable d'intérimaires selon la saison. Le groupe, qui a bénéficié de subventions publiques pour mener à bien son projet de construction, s'est engagé, en échange, auprès des pouvoirs publics à embaucher dix nouveaux salariés d'ici à trois ans.

Dans sa belle usine à Bogny-sur-Meuse, Norsteel possède désormais tous les moyens techniques pour concevoir et fabriquer de nouveaux produits en aluminium et en acier inoxydable, de nouvelles gammes techniques qui permettront à l'entreprise de développer son chiffre d'affaires à l'exportation.

**Contact : Norsteel, ZA de Braux, rue des Aulnes  
08120 Bogny-sur-Meuse  
tél : 03 24 52 37 38  
mail : kim.vanroy@norsteel.fr**



Kim Van Roy,  
directeur général  
de Norsteel



Sur la ZA de Braux, Norsteel propose des solutions techniques de couvertures de voirie

# De retour du « Forum des Entrepreneurs by Initiatives » à Liège



Le « Forum des Entrepreneurs by Initiatives » s'est déroulé les 22 et 23 octobre. C'est un forum de professionnels pour les professionnels, le premier et le plus grand salon de Wallonie.

Il réunit 250 exposants répartis en six pôles : Technologie de l'information / Finance, Assurance et Transmission d'entreprise / Communication et marketing / Facility Management / Création d'entreprises / Conseil en management, ressources humaines et formation.

Pilote pour toutes les CCI de Champagne-Ardenne, la CCI des Ardennes, assistée de la CCI de Reims et d'Épernay, a emmené et accueilli sur un stand collectif sept entreprises ardennaises et rémoises : Calberson (Tourmes), Arcomat Mobilier Urbain (Sedan),

LM expansion (Charleville-Mézières), l'Office de tourisme du Pays Sedanais, Médiarom (Reims), AGE Sas (Reims), Artego (Reims), et les deux Chambres. La CCI des Ardennes a profité de l'occasion pour présenter, expliquer et promouvoir le dispositif BER (Bassin d'Emploi à Redynamiser).

Les chefs d'entreprises ont pu prendre de nombreux contacts grâce à l'organisation préalable de rendez-vous b to b.

Le bilan est positif. Le renouvellement est demandé pour octobre 2009 en mettant plus en avant les rendez-vous préprogrammés.

Contact : Valérie de La Ville Fromoit - tél : 03 24 56 62 40  
 mail : [vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr](mailto:vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr)  
 web : [www.ardennes-ecobiz.fr](http://www.ardennes-ecobiz.fr)

## Bienvenue dans la communauté prestataires de services

La plateforme d'échanges Ecobiz de la CCI des Ardennes a activé sa communauté prestataires de services.

La communauté « prestataires de services » s'adresse et est ouverte à toute entreprise de services (services aux entreprises, services aux personnes ou mixtes). Sa vocation est d'aider chaque adhérent à se faire connaître et à informer chacun des événements économiques et sociaux locaux. Cette plateforme favorise le partage des savoirs, mutualise les expériences des prestataires et facilite leur mise en réseau et parallèlement permet de développer le business et la circulation des informations entre ses membres actifs.

**La communauté « prestataires de services » est structurée en plusieurs paliers :**

- présentation détaillée des entreprises adhérentes et des experts animateurs,
- agenda pouvant être complété par tout adhérent,
- les News,
- les ressources documentaires,
- le forum des prestataires de service dans les Ardennes,
- la page Biz'ness pour développer des partenariats, mettre en ligne des appels d'offres, céder ou reprendre une entreprise de services et bourses d'échanges.

Contact : [www.ardennes-ecobiz.fr](http://www.ardennes-ecobiz.fr)

## Le premier Speed Dating Business



**Question :** comment réunir 80 entreprises, plus de 100 personnes pour réaliser en 4 heures près de 400 rendez-vous ?

**Réponse :** le 1<sup>er</sup> Speed Dating Business du 12 décembre 2008 organisé par la Commission Services dans les locaux de la CCI à Charleville-Mézières.

Contact : Valérie de La Ville Fromoit  
 tél : 03 24 56 62 40  
 mail : [vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr](mailto:vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr)

# Mais qui a créé le site [www.pourlesKIDS.com](http://www.pourlesKIDS.com) ?

C'est une maman de 36 ans qui habite Charleville-Mézières. Son site en pleine croissance est la première plate-forme d'annonces gratuites pour les enfants de 0 à 14 ans. On y vend, achète, donne et on y échange vêtements, jouets, jeux, poussettes, chaussures, jusqu'aux services des baby-sitters.

**J**e voulais créer ma propre entreprise et travailler chez moi pour m'occuper de mes enfants", affirme Géraldine Ernst, maman d'une fillette de 4 ans et d'un garçon de 7 ans. "J'ai toujours revendu les vêtements de mes enfants qui grandissent vite. Et c'est une de mes clientes qui m'a suggéré un jour d'ouvrir un site sur Internet. L'idée d'en faire profiter les autres mamans a rapidement fait son chemin", explique Géraldine Ernst, ingénieur en productique. Elle s'est occupée de packaging de parfums (Dior, Bourjois Chanel, YSL) avant de s'installer dans la région voici huit mois, pour suivre son mari. Dès son emménagement, elle y a créé la sarl « Pour les KIDS.com » au capital de 12 000 euros et a développé avec la société Waddea Studio de Bogny-sur-Meuse, le site [www.pourlesKIDS.com](http://www.pourlesKIDS.com), lancé le 1<sup>er</sup> novembre 2008.

"Je voulais créer mon entreprise certes, et continuer à la développer tout en restant mobile", souligne Géraldine Ernst. "C'est ce que me permet Internet : souplesse et mobilité".

Le site est financé par la publicité et sa création s'est appuyée sur une étude approfondie de l'univers « des kids » en France. "Le site a été créé pour offrir

aux mamans soucieuses de leur budget, et du bien-être de leurs enfants une plateforme de services et leur simplifier la vie", explique sa créatrice et gestionnaire quotidienne. "Nous avons toutes des armoires qui débordent de vêtements d'enfants trop petits ou des jouets abandonnés. Pour leur offrir une seconde vie et renflouer notre porte-monnaie de mamans, le site permet d'acheter, de vendre, de troquer et aussi de donner". Tout y est référencé par rubriques, par icônes, par régions, par marques, tailles, sexes, produits, etc ; qu'il s'agisse de vêtements, de jouets, de jeux, de matériel de puériculture, de meubles, de décorations, d'articles de sports. Le site propose également d'organiser des anniversaires, animations, spectacles, cours de soutien et d'offres de babysitting.

[www.pourlesKIDS.com](http://www.pourlesKIDS.com) connaît un rapide essor avec quelques 150 contacts par jour en provenance de toutes les régions de France. Géraldine Ernst prévoit que, dès que son site accueillera 300 000 visiteurs par mois, son entreprise à la maison réalisera un chiffre d'affaires annuel de 40 000 euros.

Contact : [www.pourleskids.com](http://www.pourleskids.com)

## Bienvenue chez PIM PARK

Après 6 années passées en Ardèche, Paméla Denis est revenue "à la source, pour la famille et nos Ardennes !". Le 20 juin 2008, elle ouvre le premier parc de jeux récréatif couvert pour enfants de 0 à 12 ans. "Ce concept existe un peu partout en France et nous l'avons vu évoluer. Initialement, l'objectif était d'ouvrir un lieu dans le sud de la France, mais finalement ce n'était pas une bonne idée, étant donné le climat. Dans les Ardennes, il n'existait pas de structures de jeux couvertes. Le projet a été lancé en juin 2007 : après les recherches de local et de financements, nous avons créé Pim Park de A à Z et réalisé nous-mêmes les travaux".

Situé sur la zone commerciale de la Croisette, le monde de l'aventure chez Pim Park se décline sur le thème de la jungle et propose des jeux et animations adaptés aux plus petits comme aux plus grands, accueille et organise des anniversaires et des événements réservés aux enfants.

Contact : [www.pimpark.fr](http://www.pimpark.fr) - tél : 03 24 36 03 32



## La déclaration d'accident de travail en trois clics

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) propose aux entreprises d'effectuer en ligne leurs déclarations d'accidents de travail sur le site internet <http://www.net-entreprises.fr>.

Cette dématérialisation permet d'améliorer la qualité du service rendu aux employeurs, tout en facilitant le traitement des dossiers.

Lorsqu'un accident du travail survient, l'employeur ne dispose que de 48 heures pour établir sa DAT auprès de la caisse d'assurance maladie du salarié accidenté. En se connectant au site internet [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr), son employeur envoie en quelques clics la déclaration d'accident de travail, le formulaire électronique étant identique au formulaire de papier.

Aucun besoin désormais d'envoyer des lettres recommandées avec accusé de réception. Des pièces complémentaires peuvent être jointes au dossier. En cas d'erreur ou d'élément nouveau, il est toujours possible d'adresser à la CNAMTS une déclaration rectificative.

A noter qu'en cas d'arrêt de travail, l'employeur peut effectuer aussitôt en ligne l'attestation de salaire pour le versement des indemnités journalières.

**La CNAMTS met à la disposition des employeurs une plateforme d'appel téléphonique au 0 811 709 811**

(prix d'un appel local depuis un poste fixe).

## RÉDUISEZ VOS ÉMISSIONS DE CO2

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Champagne-Ardenne lance un programme d'aide à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à destination des entreprises, administrations et collectivités locales ardennaises.

Ce programme concocté avec la DRIRE, l'Ademe et le Conseil régional comporte deux modules : le bilan carbone et le plan de déplacements des entreprises (PDE) avec un appui technique et financier.

Le premier module sensibilise les équipes, hiérarchise les enjeux et met en place des mesures spécifiques. Le second analyse tous les déplacements nécessaires au fonctionnement de l'entreprise (trajets domicile-travail, professionnels, des fournisseurs, des clients, des visiteurs) et les optimise.

Les entreprises concernées peuvent obtenir 70% de financement de l'application du programme (dans la limite de 15 000 euros pour le bilan carbone et de 75 000 euros pour le PDE). Pour tout accompagnement technique et financier, pour être mis en relation avec des bureaux d'études spécifiques présélectionnés, contactez l'animatrice de la CRCI.

Contact : CRCI - tél : 03 26 69 33 54  
mail : [bilan carbone@champagne-ardenne.cci.fr](mailto:bilan carbone@champagne-ardenne.cci.fr)

# Chronique des Ardennais de retour de Chine

En octobre 2008, la CCI des Ardennes a accompagné en Chine douze Ardennais représentant dix entreprises du département des secteurs de l'ameublement, de la plasturgie, de la machine-outil et de la boulonnerie.

Une semaine à Shanghai, Canton, Ningbo et Pékin a permis aux participants de rencontrer des chefs d'entreprises chinois intéressés par les productions ardennaises. Le déplacement a également permis à deux participants de se rendre à la foire de Canton pour juger de l'avancée technologique des produits de leurs secteurs d'activités. La foire de Canton est, en effet, la vitrine de la production industrielle chinoise. L'affluence étrangère des dernières années, en particulier de l'Union Européenne avec l'Allemagne en tête, a obligé les organisateurs à la programmer en trois phases. Pour les nouveaux participants, ce fut l'occasion de découvrir l'ampleur du marché et son extrême complexité. En effet, la Chine est une destination difficile pour les entreprises non expérimentées et le démarchage de ce vaste territoire nécessite un accompagnement très encadré par des spécialistes, en amont et en aval.

Cette année encore, c'est la Chambre de Commerce Française en Chine qui a organisé la majorité des rendez-vous pour les entreprises ardennaises, depuis la détection des besoins

des entreprises locales testées au préalable, jusqu'à l'accompagnement aux rendez-vous, l'interprétariat et l'organisation de la logistique sur plusieurs régions.

Pour une efficacité optimale chaque étape, organisée par l'équipe franco-chinoise de la CCI française en Chine avait été préalablement validée par les participants.

En ce qui concerne les entreprises qui avaient déjà participé aux missions précédentes organisées par la CCI, ce fut l'occasion de consolider les courants d'affaires existants et de conquérir de nouveaux marchés.

Les Ardennais sont donc revenus satisfaits de leurs séjours et de leurs échanges.

Certains ont reçu, dans la semaine qui suivait leur retour, des propositions de partenariat de la part des Chinois. Cette démarche était relativement rare dans le passé.

Sur place, les Ardennais ont pu aussi constater le ralentissement de la croissance chinoise. Les experts du marché évaluent eux-mêmes le taux de croissance à 4 à 5% pour l'année 2009 au lieu des 8 à 10% de l'an passé.

Contact : Anne Bibot - tél : 03 24 27 87 58  
mail : [abibot@ardennes.cci.fr](mailto:abibot@ardennes.cci.fr)



# MIDEST : les exposants ardennais sont satisfaits



La fréquentation du Midest, salon mondial de la sous-traitance qui s'est achevé le 7 novembre à Villepinte, a connu un net regain de fréquentation internationale avec 40 000 visites de professionnels. Et ce fut à la grande satisfaction de dix-sept entreprises ardennaises qui ont exposé sur le stand organisé par la CCI des Ardennes. Parmi ces entreprises ardennaises présentes, certaines y ont vécu leur première participation telles Atom Sodery (tôlerie fine de précision) de Cliron, Ardennes Machining Industries (usinage) de Vouziers, la Fonderie nouvelle Rollinger (fontes grises) de Nouvion-sur-Meuse et Mecanyvois (mécanique générale) de Carignan.

Sur son stand\*, la CCI avait réuni tous les grands corps de métiers de sa métallurgie : la mise en forme et le découpage des métaux, la forge, la fonderie

et la chaudronnerie. La boulonnerie spéciale, la frappe à froid, le rotomouillage, les écrous, les fontes GS et les aciers moulés étaient également présentés par des entreprises venues à titre individuel. Les chefs d'entreprises ardennais ont constaté une fréquentation accrue des professionnels et leur volonté de résister à la morosité ambiante, malgré l'érosion des carnets de commandes de la sous-traitance industrielle en France. L'avenir appartient à tous ceux qui sauront innover dans leurs métiers respectifs. Tel fut d'ailleurs le sens réaliste du discours du président Géraud Spire qui est venu sur le stand soutenir les chefs d'entreprise ardennais, et qui a souligné *"la capacité des sous-traitants ardennais à résister à la crise, grâce à leur mise en réseau et à la diversification des marchés"*.

Les chefs d'entreprise ardennais ont pris beaucoup de contacts avec d'éventuels clients sur le marché français.

## La promotion de la construction écologique

Dans le cadre d'Interreg IV, la CCI des Ardennes est l'un des partenaires du programme européen transfrontalier BATID2.

Il s'agit, de part et d'autre de la frontière, entre les Ardennes, le Nord, l'Aisne et la Wallonie, de sensibiliser 12 000 entreprises du secteur du bâtiment au développement des constructions et des techniques de construction écologiques (nouveaux matériaux, économie d'énergies, etc).

Il s'agit de surcroît de les informer des évolutions du marché de la construction écologique en pleine croissance et de les sensibiliser aux processus de développement durable dans leurs démarches professionnelles. Le chef de file de BATID2 est le Bureau économique de la Province de Namur auquel se sont joints la CCI des Ardennes, l'association belge Bois et Habitat, le cluster de Namur travaillant dans les éco-constructions et la fédération Nord-Picardie Bois (propriété forestière et filière bois).

Le programme BATID2 s'étale sur quatre ans et dispose d'un budget européen de 2,77 M d'euros dont 307 000 d'euros sont attribués aux actions de la CCI des Ardennes dans BATID2.

Contact : Anne Bibot - tél : 03 24 27 87 58  
mail : abibot@ardennes.cci.fr

## Développement transfrontalier des entreprises

### La CCI des Ardennes renouvelle les relations transfrontalières

Le 28 novembre à Sedan, la CCI invitait des chefs d'entreprises belges, et ardennais, les représentants de provinces de la Wallonie et le président du Conseil général des Ardennes afin de bâtir ensemble des actions de coopérations économiques.

Animée par le président de la chambre ardennaise, Géraud Spire, cette rencontre a réuni notamment Robert Joly, président du bureau économique de la Province de Namur, Daniel Ledent, président d'Idelux, Gérard Moortgat, président de Hainaut Développement et Benoît Huré, sénateur et président du Conseil général des Ardennes et les CCI de Namur, du Luxembourg belge et de Liège et Vervier.

En matinée, Wallons et Ardennais ont apporté leurs réflexions autour de 6 thèmes :

- l'internet collaboratif,
- les services,
- le tourisme,
- la logistique et l'aménagement du territoire,
- les formations et les stages en entreprises et
- les partenariats d'entreprises.

La restitution de ces ateliers s'est déroulée l'après midi devant une salle comble.

Une synthèse de cette « journée transfrontalière » est en cours de réalisation et fera l'objet d'une publication spécifique.

\*Entreprises présentes :

**section MISE EN FORME, DECOUPAGE DES METAUX :** ATOM SODERY, Cliron, Tôlerie fine de précision, tôlerie industrielle  
• COMPAS, Ham-Les-Moines, Découpage, Rondelles, Inserts métalliques • LA SEMENCE ARDENNAISE, Vireux-Molhain, Travail du tube • OUTILLAGE FORNARA, Nouzonville, Outillages de presses

**section FORGE, FONDERIE, CHAUDRONNERIE :** ALDEM, Vrine aux Bois, Découpage laser, mécano-soudure  
• ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, Vouziers, Usinage • ETS GASTON ROZE, Gespunsart, Forge, Estampage  
• FONDERIE HAMEL, Haybes/Meuse, Fontes d'aluminium • FONDERIE NOUVELLE ROLLINGER, Nouvion/Meuse, Fontes grises • FONDERIES VIGNON, Haraucourt, Fontes grises et GS • MECANYVOIS, Carignan, Mécanique Générale  
• STEVENIN NOLLEVAUX, Hautes Rivières, Estampage.

Entreprises présentes à titre individuel :

COUSIN ET MALICET, Bogny/Meuse, Ecrous • IMF, Charleville-Mézières, Boulonnerie spéciale • FONDERIES COLLIGNON, Deville, Fontes GS et acier moulé • F.T.V. à Vireux-Molhain, Frappe à froid • ROTOPUS, Tournes, Rotomouillage

# Un budget 2009 qui tient compte des réalités économiques

La rigueur est de mise dans la proposition de budget de la CCI pour une année 2009 qui s'annonce très difficile. Toutes charges comprises le budget s'établit à 8,7 M d'euros contre 11,2 M d'euros l'an passé.

Dans un contexte de réforme, le budget de la CCI des Ardennes est soumis au régime de la rigueur. Les réserves constituées après la fusion étant importantes, les précédents budgets prévoyaient un prélèvement sur les fonds propres pour financer des actions ou des investissements spécifiques. Pour 2009, la CCI des Ardennes a souhaité revenir à un budget au juste équilibre en ne comptant que sur la ressource fiscale de l'année (5,9 M d'euros). Toutes charges comprises, il faut escompter pour 2009 un budget de 8,7 M d'euros (contre 11,2 M d'euros pour l'année 2008). Toutefois, dans un contexte économique très difficile et anticipant les projets de la révision générale des politiques publiques (RGPP), la CCI des Ardennes a décidé de maintenir en l'état son taux de taxe à 0,952%. C'est le plus bas des CCI de la région Champagne-Ardenne et son niveau demeure en dessous de la moyenne régionale à 1,10% et de la moyenne nationale à 1,22%.

Ce maintien du taux, figé depuis 2004, est conforme aux engagements de Géraud Spire, Président de la CCI des Ardennes, et cela malgré :

- une contribution plus importante de la CCI des Ardennes au fonctionnement du réseau régional et national des chambres consulaires (la part nette qui revient à la CCI des Ardennes baissera de 0,45%),
- une augmentation des dépenses courantes de 2% (évolution en conformité avec les dépenses et l'inflation du pro-

jet de loi de finance 2009 du gouvernement),

- une évolution de l'indice des salaires de +1,8% (taux national voté en 2008).

## Les priorités 2009

Pour atteindre l'équilibre, le budget 2009 de la CCI des Ardennes prévoit d'économiser sur les consommations de charges courantes, de développer les objectifs commerciaux du port de Givet, de l'activité Formation et de la ZI de Tournes-Cliron, de ne pas remplacer les postes des salariés partant à la retraite et de réduire les recrutements prévus.

Il faut aussi, pour atteindre cet équilibre, opérer rapidement le rapprochement des écoles que gère la CCI, céder un élément de son patrimoine immo-

bilier et procéder à un examen approfondi des actions de ses services afin d'en valider les vraies priorités.

Il est aussi question d'affecter principalement la ressource fiscale à l'appui, à l'information, au conseil et au développement des entreprises des ressortissants de la Chambre, d'exploiter de façon équilibrée le port de Givet et le parc central et de maintenir une partie de la ressource à la formation.

Cependant, le budget 2009 de la CCI des Ardennes maintient de durables capacités d'investissement dans le programme de requalification de la ZI de Donchery, la rénovation et l'agrandissement du parc central de stationnement à Charleville-Mézières et la requalification de son immeuble principal.

## La répartition de la Taxe professionnelle dans les Ardennes

(sources INSEE 2008)

Somme des bases de la taxe professionnelle en 2007 : 654 796 000 euros  
Evolution 2006/2007 : 1,3%

	2007 (en euros)	Evolution 2006/2007 en %	Pression fiscale en 2007 en % <sup>(1)</sup>	Part relative en %
<b>Produit total</b>	<b>173 335 000</b>	<b>3,4%</b>	<b>26,5%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Bénéficiaires</b>				
<i>Communes</i>	34 559 000	1,3%	7,5%	19,9%
<i>Syndicats et intercommunalité</i>	+ 43 076 000	1,3%	7,3%	24,9%
<b>Communes, syndicats et intercommunalité</b>	<b>= 77 635 000</b>	<b>1,3%</b>	<b>11,9%</b>	<b>44,8%</b>
<b>Département (Conseil général)</b>	<b>51 520 000</b>	<b>3,9%</b>	<b>7,9%</b>	<b>29,7%</b>
<b>Région (Conseil régional)</b>	<b>15 659 000</b>	<b>9,1%</b>	<b>2,4%</b>	<b>9,0%</b>
<b>Chambres de Commerce et d'Industrie</b>	<b>5 780 000</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,0%</b>	<b>3,3%</b>
<b>Chambre de Métiers</b>	<b>1 060 000</b>	<b>5,7%</b>	<b>2,1%</b>	<b>0,6%</b>
<b>Cotisation de péréquation</b>	<b>8 779 000</b>	<b>12,3%</b>	<b>1,4%</b>	<b>5,1%</b>
<b>Frais d'assiette</b>	<b>12 903 000</b>	<b>3,4%</b>	<b>-</b>	<b>7,4%</b>

(1) pression fiscale = produit de la taxe / base de la taxe pour le bénéficiaire

# Un vent de réforme souffle sur les CCI

Afin de mieux anticiper les besoins des entreprises et de s'adapter au contexte économique, le réseau français des Chambres de Commerce et d'Industrie a besoin d'une réforme en profondeur. Il en a défini les grandes lignes le 9 décembre à Paris à l'occasion de ses Etats Généraux.

Constituant le plus ancien réseau d'appui aux entreprises et aux développements des territoires créé à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle et placé sous la tutelle de l'Etat, le réseau consulaire fait face aujourd'hui à un contexte économique tendu et doit renouveler ses offres de services.

Les CCI doivent faire face à trois évolutions majeures de l'histoire économique :

- la mutation des entreprises et de leurs besoins (recours aux nouvelles technologies, internationalisation des PME, innovations, exigences environnementales, etc.),
- une concurrence des collectivités locales (Conseil régional, Conseil général, communautés de communes et d'agglomération) qui ont investi les champs de compétences du monde consulaire,
- l'évolution de l'organisation des territoires en France en 2009 et 2010 qui conforte déjà le leadership économique de la région.

## Plus d'efficacité à coût maîtrisé

Face à ces défis de l'histoire, quel sera l'avenir du réseau consulaire ?

Il souffre dans le contexte actuel d'une insuffisante visibilité au sein du paysage institutionnel.

Les Etats Généraux des CCI ont défini les objectifs de la réforme du réseau en

profondeur : efficacité et économie. Deux scénarii se dessinent aujourd'hui dans les différents forums de la réforme, devant être opérationnelle avant la fin de 2009.

Le premier réorganise le réseau des CCI sur une base régionale, selon une stratégie de regroupement des moyens au sein d'une chambre régionale qui déploierait des antennes locales.

Le second scénario prévoit des fusions plus vastes, une transformation en profondeur du réseau consulaire pour le rendre plus performant dans une organisation interrégionale, voire même internationale dans les régions frontalières à l'instar des Ardennes françaises et belges .

Cette organisation nouvelle, pertinente quant à la cohérence des flux économiques, ne perdrait pas pour autant la proximité avec les entreprises qui fait la force des CCI. Une nouvelle organisation pourrait efficacement, dans la marche forcée de la mondialisation, anticiper les besoins des ressortissants du réseau consulaire.

## Les élus champardennais choisissent la régionalisation

Le 8 octobre 2008, à l'issue d'une réunion de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Champagne-Ardenne, les cinq présidents des CCI qui la constituent (les Ardennes, l'Aube, les 2 chambres de la Marne et la Haute-Marne) se sont déclarés "favorables à la régionalisation des CCI". "La question de l'organisation à mettre en place afin d'assurer une proximité et une animation territoriale reconnues par les collectivités (départements, communautés d'agglomérations, etc.) est pour nous un point central de la réussite de la réforme", ont précisé les présidents de la CRCI et des cinq CCI de Champagne-Ardenne. Ces derniers qui souhaitent des élections consulaires organisées au niveau local "adhèrent au choix d'un seul établissement régional avec un budget unique décliné par métier et par projet et garantissant la faculté à l'expérimentation et à l'innovation locale". Ils ajoutent que "la garantie d'une autonomie d'organisation propre à chaque région leur apparaît une condition nécessaire à une mise en œuvre efficace et pratique de cette réforme".

### INFORMATION AUX FOURNISSEURS DE LA CCI DES ARDENNES

Les marchés publics de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes sont publiés sur le site :  
[www.ardennes.cci.fr](http://www.ardennes.cci.fr)  
Consultation gratuite

# Vingt-six diplômes bien mérités

Le 16 décembre 2008, dans les locaux de la CCI des Ardennes à Sedan, le Président Géraud SPIRE et les membres du Bureau de la CCI avaient invité de nombreuses personnalités ardennaises à la remise des diplômes de l'Ecole de Gestion et de Commerce (EGC), de l'Institut des Forces de Vente (IFV) et de l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Economie des Entreprises (ISCEE).

Une conférence a précédé la cérémonie qui a honoré vingt-six étudiants méritants des trois établissements gérés par la CCI des Ardennes. Elle a été dirigée par Isabelle BARTH, Professeur des Universités en Sciences de Gestion à l'Ecole de Management de Strasbourg. La conférencière a illustré le thème des « comptes et légendes de l'éthique au pays des entreprises ».

*“Même dans les entreprises, les lieux par excellence de la rationalité et des chiffres,*



*l'on se réfère à des représentations, des catégorisations et des stéréotypes”, a expliqué la conférencière à un public séduit par ses propos. “Quand il s'agit des métiers du commerce, vis-à-vis du grand public tout cela n'est pas forcément très positif. À l'opposé, le respect d'une éthique n'est-elle pas plus moderne ?”, a poursuivi Isabelle Barth.*

*“En d'autres termes, l'éthique dans l'acte*

*commercial le plus élémentaire peut-elle rapporter ? Il faut savoir ne pas vendre une assurance vie à une personne très âgée. Il faut savoir proposer à ses clients une relation commerciale équilibrée et bien ressentie”.*

À noter qu'Isabelle BARTH, professeur affilié au groupe INSEEC et responsable des programmes Master de l'IAE de Lyon et qui fut très applaudie à Sedan, conduit des recherches sur l'éthique de la vente, la performance commerciale et sur le management de la diversité (intégration dans les entreprises des personnes handicapées ou discriminées).

Contact : EGC - tél : 03 24 56 62 61

## Journée Portes Ouvertes

La journée portes ouvertes de l'EGC se déroulera le 31 janvier de 10h à 13h dans la salle de conférence de l'Ecole à Charleville-Mézières. Les « Rencontres EGC » permettent de découvrir l'établissement, les programmes, les stages en entreprise et à l'étranger et les épreuves d'admission au concours d'entrée de 2009. Une table-ronde réunit d'anciens diplômés, sur le thème « Quels métiers après l'EGC ? ».

Informations et inscriptions - tél : 03 24 56 62 61



Le capitaine Régine Claveau

## L'Armée française engage la CCI des Ardennes

A la suite d'une convention signée à l'occasion de l'Assemblée Générale de la CCI des Ardennes, la chambre consulaire et l'Agence pour l'emploi des militaires de Champagne-Ardenne installée à Châlons-en-Champagne, ont mis en place une cellule de reclassement dans les entreprises ardennaises des officiers, sous-officiers et hommes et femmes du rang qui quittent le service actif.

Ces derniers sont pour la plupart des conducteurs d'engins très qualifiés qui ont servi dans le 3<sup>ème</sup> Régiment du Génie stationné à Charleville-Mézières. Ils s'orienteraient vers un second emploi dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

La convention prévoit notamment que ces anciens militaires qui ont démissionné de leur institution, bénéficieront d'une

formation de remise à niveau (informatique, comptabilité, gestion, etc.) dispensée par la CCI. La Chambre publiera sur sa plate-forme Ardennes Ecobiz les curriculum vitae de chacun des militaires de retour à la vie civile.

Pour l'heure, cette action commune et originale de la CCI et de l'Armée française concernerait une vingtaine de militaires ayant servi dans des unités de Génie, des demandeurs d'emploi ardennais ou des personnes qui souhaitent s'installer dans les Ardennes depuis leur départ de l'Armée.

*“Il faut noter qu'au sein du 3ème Régiment du Génie de Charleville-Mézières opèrent déjà deux accompagnateurs vers la reconversion. L'un d'entre eux est d'ailleurs prospecteur-placier”, souligne le capitaine Régine Claveau, chef de l'Agence pour l'emploi des militaires de Champagne-Ardenne.*

Contact : Agence pour l'emploi des militaires de Champagne-Ardenne, Quartier Chanzy, 51022 Châlons-en-Champagne - tél : 03 26 22 22 30 mail : chalons-en-champagne.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr

JANVIER FÉVRIER MARS 2009

5 janvier : vœux du Président

**IDEX : Industry Development Export**

**Vendredi 30 et Samedi 31 janvier**, les entreprises industrielles ardennaises exposent leur savoir-faire dans les locaux de l'IUT de Charleville-Mézières. Les étudiants de l'IUT en licence professionnelle ACP2I (Achat et Commercialisation de produits Industriels à l'International) dans le cadre d'un projet tutoré, en coopération avec la CCI des Ardennes au travers du Savoir Faire Industriel Ardennais, ([www.cci.sfia.fr](http://www.cci.sfia.fr)) organisent le forum IDEX dont les objectifs sont de créer un partenariat entreprises/étudiants, d'inciter les entreprises à recruter localement leurs futurs collaborateurs, formés en adéquation avec leurs besoins, de faire connaître le savoir-faire industriel au grand public local, comme aux étudiants, futurs collaborateurs des entreprises, et enfin de valoriser l'image des Ardennes, afin de favoriser la venue de cadres extérieurs au département.

**Contact : IUT à Charleville-Mézières,**  
**tél : 03.24.59.75.43**  
**mail : [idx@univ-reims.fr](mailto:idx@univ-reims.fr)**

**ISCEE :**

**3 mars : session de recrutement**

Date limite de dépôt des dossiers le 17 février  
 Les dossiers de candidature au Diplôme de Comptabilité et de Gestion sont à retirer dès le 5 janvier.

**Contact : 03 24 27 87 68**

**EGC :**

**28 mars : session de recrutement**

date limite de dépôt des dossiers le 24 mars  
 les dossiers de pré-inscription aux épreuves d'admission sont disponibles à l'EGC et téléchargeables sur le site :

[www.ardennes.cci.fr/egc](http://www.ardennes.cci.fr/egc)

**Contact : 03 24 56 62 61**

**Futurs Chefs d'entreprise, une formation pour réussir :**

**5 JOURS POUR ENTREPRENDRE**

**Prochaine session de stage : du 9 au 13 mars**

Locaux de la CCI, à Charleville-Mézières

**Renseignements et inscription :**

**Pascale FRELIN - tél : 03 24 56 62 39**

**Chaque jeudi, réunion d'information collective, de 9h à 12h**

**La première étape pour faciliter les démarches de tout porteur de projet**

Locaux de la CCI, à Charleville-Mézières

**Renseignements et inscription :**

**Pascale FRELIN - tél : 03 24 56 62 39**

# IFTTS et CCI, un partenariat dynamique

Pour satisfaire les besoins en formation des collaborateurs de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), la CCI des Ardennes et l'IFTTS de Charleville-Mézières ont travaillé en étroite collaboration.

L'ANTS dont les activités commencent le 2 janvier, est chargée par l'Etat de concevoir les nouveaux titres électroniques (cartes grises, passeports infalsifiables notamment) reposant pour la plupart sur la biométrie. Elle emploiera 80 salariés à Charleville-Mézières dans un premier temps.

La CCI a mis en place dès début septembre la formation de ces nouveaux agents de l'Etat. Elle s'est achevée fin novembre 2008. La chambre a mobilisé les meilleures compétences technologiques en mettant en place un partenariat inédit entre son service Formation et l'Institut de Formation Technique Supérieur (IFTTS) de Charleville-Mézières. Cet établissement dépend de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne et propose notamment la Licence professionnelle en technologies de l'information et de la communication orientées entreprises.

**Dans d'excellentes conditions**

Les équipes pédagogiques de la CCI et de l'IFTTS ont proposé un contenu de formation « sur mesure ». Cette complémentarité des compétences a abouti à une offre très efficace. Les agents de l'ANTS ont été formés dans les locaux de la CCI pour la partie bureautique et dans les salles de l'IFTTS pour la partie informatique, réseaux et bases de données.

Une organisation conjointe de la formation a permis aux agents ANTS de bénéficier d'excellentes conditions pédagogiques sur les deux sites. Les enseignements théoriques de réseaux et de bases de données ont été prolongés par des travaux pratiques.

De plus, l'offre de formation CCI-IFTTS a porté sur la sécurité des données informatiques. Dans ce module, les agents de l'ANTS ont bénéficié des enseignements des chercheurs de l'IFTTS, spécialistes des problèmes de sécurité des logiciels et ordinateurs. La biométrie a été également abordée dans ce module de formation.

## Les offres de la formation continue

La CCI des Ardennes présente un nouvel exemplaire du catalogue des formations qu'elle présente à tous ses ressortissants et aux salariés de leurs entreprises.

Ces offres couvrent le premier semestre 2009. Le pôle Formation Continue de la CCI propose donc des modules de formation en informatique (avec validation du PCIE), des modules de formation en comptabilité et en action commerciale et surtout, des modules de formation en langues vivantes (Anglais et Allemand principalement).

**Nouveauté 2009 :**

des modules destinés à un public Cadres et Managers, ainsi que des formations dans le domaine des Ressources Humaines.

Toutes les offres du nouveau catalogue de la formation continue sont évidemment rassemblées sur le site internet de la CCI.

Les inscriptions aux modules de formation peuvent se faire en ligne.

**Contact : Sandrine Delan - tél : 03 24 56 62 63 - mail : [sdelan@ardennes.cci.fr](mailto:sdelan@ardennes.cci.fr)**

# Le Printemps des Légendes se lève à Monthermé



Le 21 et 22 mars 2009, Monthermé accueille le premier salon du livre et de bandes dessinées, à l'occasion du festival dédié aux contes et aux légendes.

L'illustrateur, Hervé Gourdet, président des terres de légendes ardennaises et président de l'association « la Nef des fées » est à l'initiative du Printemps des Légendes.

Les 21 et 22 mars, la première édition de ce festival de l'extraordinaire rassemblera sur les quais et dans la ville de Monthermé un vaste salon du livre, des projections de courts-métrages, des récitals de musiques fantastiques, des récitations de contes, des expositions d'illustrateurs patentés, des défilés d'elfes, de personnages en costumes et de bagads, des conférences sur les héros légendaires et des spectacles mystérieux.

*“Notre territoire est riche de légendes et de traditions avec, pour les plus importantes, les Quatre fils Aymon de Bogny-*

*sur-Meuse, Les Dames de Meuse de Laifour et le Château du Diable du Roc de La Tour à Monthermé. Ce sont tous les mystères de nos vallées de Meuse et de Semoy qui pourront être valorisés et exportés à l'occasion du week-end du 21 et 22 mars”,* explique Alain Bernard, maire de Monthermé.

## A la recherche de partenariats

*“Je suis conscient depuis toujours du potentiel et de la richesse inouïe que recèle le massif ardennais en matières de récits populaires, de personnages légendaires, conteurs, poètes, musiciens et artisans locaux. Il me semble essentiel, nécessaire et naturel de créer un événement fédérant toutes ces richesses dans le but d'exporter ce patrimoine”,* s'exclame le créateur du Printemps des Légendes.

Huit auteurs de contes et légendes (dont un Ecossais) et onze illustrateurs d'albums légendaires (dont un Provençal) sont invités au salon du livre.

Des éditeurs, des libraires, des créateurs de bijoux, des fabricants de figurines et d'autres artisans et commerces originaux qui façonnent le terroir des vallées ardennaises par leurs créations se joindront à la grande fête.

Des projets pédagogiques (concours de dessins, de nouvelles et d'elficologie) accompagneront le premier Printemps des Légendes dont les organisateurs pour l'heure, recherchent toujours plus de partenaires et de mécènes.

Contact : Association « La Nef des Fées », Mairie de Monthermé, 1 Place de la République, 08800 Monthermé - tél : 06 08 60 74 85  
web : [www.nefdesfees.com](http://www.nefdesfees.com) et [www.printempsdeslegendes.com](http://www.printempsdeslegendes.com)

## Jean-Pierre Moreaux, partenaire actif du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes

*“Jacques Félix, le créateur du festival mondial des Théâtres de Marionnettes était un ami, raconte Jean-Pierre Moreaux, agent général et courtier d'assurances à Charleville-Mézières. J'ai toujours considéré que ce festival offrait une reconnaissance internationale à la ville et au département des Ardennes, que les Ardennais pouvaient en être très fiers, que cette manifestation à caractère mondial les rassemblait”.*

De fait en 2006, Jean-Pierre Moreaux a décidé de soutenir l'organisation du festival en achetant 160 places du spectacle d'une troupe de marionnettistes birmans.

*“J'ai envoyé des invitations à mes clients. Je leur ai offert à chacun une place du spectacle qui se déroulait dans une école de la ville. Ce fut un vrai succès. La soirée s'est achevée par un cocktail. C'était à la fois une belle opération VIP pour ma société d'assurances, une promotion auprès de ma clientèle et un partenariat de soutien au festival”.*



L'entreprise de Jean-Pierre Moreaux qui a investi 7 000 euros dans cette opération a été la première dans les Ardennes à solliciter un partenariat commercial avec le festival mondial. Ses organisateurs proposent à présent aux entreprises ce type de partenariat dont les modalités se débattent : financement d'une compagnie ou d'un spectacle (de 5 000 à 15 000 euros), financement d'une exposition (de 3 000 à 15 000 euros), achat de places pour le personnel de l'entreprise, ses clients ou ses partenaires commerciaux (30 euros la place, c'est le prix de soutien), achats d'espaces publicitaires, etc.

*“Pour l'édition 2009, je réitère l'opération”* affirme Jean-Pierre Moreaux. L'agent général d'assurance investit dès maintenant 7 500 euros, achetant 170 places d'un spectacle de marionnettistes internationaux qu'il offrira à sa clientèle conviée à l'occasion d'une grande réception organisée au Théâtre de Charleville-Mézières.

Contact : Festival mondial des Théâtres de Marionnettes, Associations Les Petits Comédiens de Chiffons, 25, rue du Petit-Bois, BP 249, 08103 Charleville-Mézières Cedex - tél : 03 24 59 94 94 - mail : [festival@marionnette.com](mailto:festival@marionnette.com)  
web : [www.festival-marionnette.com](http://www.festival-marionnette.com) - Contact partenariats : 06 83 34 77 94